NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 14 août 2018, est distribuée à la demande de la délégation de l'Équateur.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

*Reglamento Ecuatoriano RTE INEN 089 "Seguridad de los juguetes"* (Règlement équatorien RTE INEN 089 "Sécurité des jouets")

La République de l'Équateur annonce au moyen du présent Addendum 4 la Modification (*Modificatoria*) 1 du Règlement technique RTE INEN 089 intitulé "Sécurité des jouets" notifié au moyen du document G/TBT/N/ECU/108/Add.3 du 24 novembre 2017.

Cette modification a été émise dans la Décision (*Resolución*) n° 18 236 du 12 juillet 2018 du Sous-secrétariat chargé de la réglementation de la qualité relevant du Ministère de l'industrie et de la productivité, publiée dans le Journal officiel (*Registro Oficial*) n° 299 du 6 août 2018.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**